

Des centres sociaux dans le rouge, l'Etat promet un « geste financier »

Minh Dréan

Ces structures de proximité, présentes sur tout le territoire, y compris en milieu rural, sont confrontées à une hausse des coûts de fonctionnement

Depuis des années, les centres sociaux essaient de faire avec ce qu'ils ont, mais là on est arrivés au bout du bout. Il n'y a plus une seule économie à faire », se désole Tarik Touahria, président de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF). Les acteurs du secteur multiplient les alertes.

Jeudi 7 mars, le ministère du travail, de la santé et des solidarités doit annoncer un « geste financier », lors d'une réunion qui réunit les différents partenaires et financeurs. Pour le moment, aucun montant n'a été communiqué. La FCSF, elle, se réjouit de cette annonce, mais rappelle qu'elle réclamait un fonds exceptionnel de 64 millions d'euros.

Réparties sur l'ensemble du territoire, ces 2 373 structures de proximité, qui proposent des activités sociales, culturelles, éducatives et familiales, sont confrontées à une augmentation importante des coûts : inflation, hausse des prix de l'énergie, mais aussi l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier, d'une nouvelle convention collective qui a entraîné une revalorisation salariale des personnels.

« Une augmentation des salaires bienvenue et absolument nécessaire pour renforcer l'attractivité de nos métiers, rappelle M. Touahria, mais qui a entraîné une hausse du budget des centres sociaux de 8 %. Les financements, eux, n'ont pas augmenté à hauteur de nos besoins. Concrètement, il y a déjà des centres qui ont dû fermer. »

Principalement financés par les communes et intercommunalités (41 %), la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF, 30 %) et l'Etat (7 %), les centres sociaux appelaient donc à un « sursaut collectif » et s'étaient mobilisés, le 31 janvier, au cours d'un mouvement national. Selon les chiffres fournis par la FCSF, en 2022, 637 structures étaient en déficit moyen de 31 000 euros. Une situation qui s'est encore dégradée en 2023, assure le président, qui admet toutefois que ce déficit a pu être, en partie, compensé par une hausse des financements de la CNAF.

« Missions irremplaçables »

« Nous avons négocié avec l'Etat pour avoir une revalorisation de nos financements pour tenir compte de l'inflation et des augmentations salariales, indique Gaëlle Choquer-Marchand, directrice générale déléguée chargée des politiques sociales et familiales de la CNAF. Après une hausse de 4 % en 2023, nos structures de crédit vont permettre d'augmenter de nouveau les financements, à hauteur de 11 % pour 2024. »

« L'enjeu, c'est que les autres partenaires augmentent aussi leurs aides pour que le budget progresse. Il ne faut pas que notre effort se traduise par une baisse de financement des autres », ajoute M^{me} Choquer-Marchand. Mais pour les communes, qui peinent à boucler leur budget, c'était bien à l'Etat de fournir un effort financier. « On est déjà à l'os », prévient Gilles Leproust, président de l'Association des maires ville et banlieue de France, convié à la réunion du 7 mars.

Selon la FCSF, au moins 4,8 millions d'habitants bénéficient des activités proposées par les centres sociaux. Ces structures sont implantées à 77 % en zone urbaine, dont 44 % dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), et 23 % en zone rurale. Et dans ces localités, où les services publics se font de plus en plus rares, les centres sociaux « deviennent des chaînons indispensables permettant de faire le lien entre les individus et les services de l'Etat », rappelle Gilles Noël, vice-président de l'Association des maires ruraux de France.

Les centres sociaux sont à la fois des espaces d'éducation populaire, mais aussi d'activités de loisirs pour les enfants ainsi que des structures où les usagers peuvent trouver des réponses pour leurs démarches : déclaration d'impôts, caisse de retraite... Ils remplissent donc des « missions irremplaçables », insiste Gilles Leproust, également maire d'Allonnes (Sarthe). Pour lui, « il faut mettre en place des politiques incitatives, en créant les conditions pour maintenir les centres, mais aussi leur donner les moyens de développer des actions encore plus ambitieuses. Nos populations qui se paupérisent sont vraiment dans le besoin », détaille l'édile.

En 2022, d'après l'Insee, le taux de personnes en situation de privation matérielle et sociale a atteint 14 % en 2022, son plus haut niveau depuis 2013. Une situation que constate au quotidien Hervé Bourtourault, le directeur social du centre Saint-Elivet, à Lannion (Côtes-d'Armor), en QPV, où le taux de pauvreté avoisine les 42 %.

« On est face à un public de plus en plus précaire, avec une population vieillissante qui doit s'adapter aux démarches numériques, détaille Hervé Bourtourault. Et puis, pour beaucoup de personnes, la pandémie de Covid-19 a entraîné un très fort isolement. » Il note aussi la présence accrue de familles monoparentales touchées de plein fouet par la précarité alimentaire.

Un autre chantier se profile. Pour les acteurs interrogés, si l'aspect financier est crucial, il faut aussi réfléchir à la manière de redonner du sens à ces professions, alors que les métiers du lien social continuent à rester peu attractifs.